2007-03226/

Communiqués archivés de BAnQ

Concours d'intégration des arts à l'architecture - Quatre artistes choisis pour créer les oeuvres de la Grande Bibliothèque

Montréal, le 7 juillet 2003 - La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et la présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), Mme Lise Bissonnette, ont dévoilé aujourd'hui les noms des quatre artistes qui réaliseront les oeuvres d'art destinées à la Grande Bibliothèque. Le choix des artistes a été établi à la suite des concours nationaux d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics lancés en mai 2002. Le comité de sélection était composé de Mme Lise Bissonnette, de Mme Sylvie Alix, chef de la division des collections spéciales à la BNQ, de M. Yves Dagenais, architecte, de Mme Linda Covit et de M. Thomas Corriveau, spécialistes en arts visuels, ainsi que de Mme Marie Perrault, chargée de projets au ministère de la Culture et des Communications. Le jury a fait son choix parmi les 12 finalistes qu'il avait déjà sélectionnés en février dernier et qui ont été invités à présenter une maquette et un devis technique.

Dominique Blain signera l'oeuvre qui ornera la façade de la rue Savoie, face à la place Paul-Émile-Borduas donnant directement accès à la rue Saint-Denis.

Jean-Pierre Morin a été choisi pour réaliser la sculpture qui sera installée dans la cour surbaissée de l'entrée principale de l'édifice, boulevard De Maisonneuve.

Louise Viger a été retenue pour réaliser une oeuvre lumineuse dans le corridor public au niveau du métro, à l'intérieur de la Bibliothèque, près de la médiathèque des jeunes et de la salle d'exposition.

Roger Gaudreau réalisera deux oeuvres paysagères dans les jardins de la Grande Bibliothèque qui occuperont la partie centrale de l'îlot délimité par les rues Berri, De Maisonneuve, Savoie et Ontario, au nord de l'édifice. Ces jardins seront « évolutifs » puisqu'ils comporteront en tout une trentaine de lots qui seront aménagés à raison d'un par année à la suite d'un concours d'installation artistique.

« Tous les ans le Québec s'enrichit d'une centaine d'oeuvres, grâce à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. Il s'agit d'un privilège partagé collectivement. Très bientôt donc, les visiteurs et les visiteuses de notre Grande Bibliothèque pourront admirer l'inspiration et la créativité de quatre artistes dont les oeuvres habiteront un lieu entièrement dédié à la démocratisation et à la promotion de la culture », a déclaré Mme Beauchamp.

Rappelons que la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics consiste à réserver une partie du budget de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site public à la réalisation ou à l'achat d'une ou de plusieurs oeuvres d'art pour ce lieu : sculptures, installations, peintures, photographies/holographie, oeuvres sur papier, verre et vitrail, métiers d'arts et nouvelles technologies. Dans le cadre de ce programme, la BNQ consacrera 50 000 $ au premier projet, 110 000 $ au deuxième, 55 000 $ au troisième et 70 000 $ au quatrième, pour un total de

332 500 $, en incluant les cachets remis aux 12 finalistes.

La Bibliothèque nationale du Québec, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, envisage de réaliser, d'ici quelques mois, une exposition traditionnelle ou virtuelle de l'ensemble des maquettes des oeuvres présentées dans le cadre de ces quatre concours.

Information :
Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste des communiqués courants

Section Concours d'intégration des arts à l'architecture

À propos de BAnQ | Droits d'auteur | Confidentialité | Déclaration de services aux citoyens | Protecteur des usagers de BAnQ
Dernière modification : 23 février 2005

Québec
© Gouvernement du Québec, 2007